



Conseil Communal du 22 mai 2023

Réponse à l'interpellation de Mme Diana NIKOLIC et M. Pascal RODEYNS

Objet : Plan fédéral pour une Belgique LGBTQI+ friendly.

Madame la Cheffe de groupe,

A ma connaissance, des concertations entre le fédéral et les zones de police ne sont pas encore organisées pour l'instant.

A Liège, la Zone de Police a toujours veillé à la formation de référents et de référentes pour permettre la prise en charge spécifique de certains délits (pensons aux violences intrafamiliales ou aux agressions sexuelles par exemple ainsi qu'aux agressions à caractère homophobe).

Au niveau de la Police locale, ce sont ainsi trois référent.e.s qui peuvent être contactés par toute victime ou tout témoin d'une infraction telle que discrimination ou autre délit à caractère homophobe, lesbophobe, transphobe, ...

Il est possible d'entrer en contact avec les référents via l'adresse mail zp.liege.lgbtqia@police.belgium.eu ou par téléphone. Les coordonnées de contact sont reprises sur le site Internet de la Police de Liège.

Du côté de la Ville, le Plan de Prévention organise des actions de prévention sur ces questions en lien avec les sensibilisations sur les violences dans les relations.

Les délits de haine sont donc abordés dans les écoles de la 6ème primaire à la 6ème secondaire.

De même, dans le processus d'information et de formation lié au harcèlement et aux agressions en rue vers les milieux festifs (festivals, personnel de salle de concert, carré, roture, AGEL, cercles étudiants), l'homophobie, la transphobie sont abordés.